Document d'Informations Clés

OBJECTIF :

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

PRODUIT :

Uzès IA & Robotique - Part R EUR (ISIN : FR0013219482)
Cet OPC est géré par UZES GESTION

Site internet : www.finuzes.fr
Contact : Appelez-le + 33 (0) 1 45 08 96 40 pour plus d'informations
Autorité compétente : Uzès Gestion est agrée en France par l'Autorité des marchés financiers sous le N° GP04000053. L'Autorité des marchés Financiers est chargée de superviser Uzès Gestion en ce qui concerne le présent document d'informations clés.
Date de production : 09/04/2026
Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Uzès IA & Robotique est un Fonds Commun de Placement de droit français.
Durée : Le fonds a été créé le 14/12/2012 pour une durée de 99 ans sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.
SFDR : Le fond relève de l'article 8 du règlement UE 2019/2088 – SFDR (Règlement Disclosure).
Indicateur de référence : Compte tenu du style d'investissement discrétionnaire, le compartiment est géré activement sans se référer à un indice de référence.
Investisseurs de détail visés : Cet OPC est destiné à des personnes physiques souhaitant s'exposer aux marchés actions internationales. Cet OPC est éligible comme valeur de référence à des contrats d'assurance vie. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPC dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, vous devez tenir compte de votre patrimoine personnel, de vos besoins actuels ainsi que de la durée de placement recommandée pour un fonds actions (5 ans), mais également de votre souhait de privilégier un investissement prudent tout en étant conscient du risque inhérent à tout placement en actions. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les demandes de rachats sont exécutées de façon quotidienne selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.
Dépositaire : Financière d'Uzès

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

Uzès IA & Robotique est un fonds qui investit en actions de sociétés internationales issues des secteurs de l'intelligence artificielle et de la robotique (notamment les concepteurs/assembleurs de robots et leurs équipementiers fournisseurs de composants, semiconducteurs, matériel, matière, traitement de données, logiciels ou autres services, et toute entreprise ayant un lien avec l'intelligence artificielle) et ce sans référence à un indice. Le fonds Uzès IA & Robotique a pour objectif d'offrir une performance annuelle supérieure à 7% nette de frais pour la part « I EUR » et « A EUR », et une performance annuelle supérieure à 6% nette de frais pour la part « R EUR ».

Pour constituer le portefeuille, l'équipe de gestion met en œuvre une stratégie discrétionnaire et de conviction, reposant sur l'identification d'opportunités d'investissement sur les marchés actions internationaux, y compris dans les pays émergents. Le FCP investit dans des sociétés de grande, moyenne et petite capitalisation, pour l'essentiel supérieures à 100 millions d'euros, avec une exposition actions comprise entre 60 % et 100 % de l'actif net. La gestion s'appuie sur une analyse quantitative et qualitative de l'univers d'investissement, croisant plusieurs critères fondamentaux tels que la qualité du management, la solidité financière, l'existence d'un avantage concurrentiel durable, une valorisation attractive et des perspectives bénéficiaires solides. La pondération accordée à chaque opportunité dépend directement des conditions de marché et de l'anticipation de l'équipe de gestion.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherche pas à reproduire, tant au niveau géographique, qu'au niveau sectoriel, la composition d'un indicateur de référence. La gestion, discrétionnaire et de conviction, autorise une forte autonomie dans le choix des investissements et la concentration du portefeuille sur un nombre restreint de valeurs. L'équipe de gestion veille également en permanence à la diversification au sein du portefeuille.

L'équipe de gestion s'autorise à couvrir l'exposition actions d'une partie du portefeuille de façon opportuniste. L'exposition globale aux marchés d'actions pourra évoluer entre 60% minimum et 100%. Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés, organisés ou de gré à gré, français et/ou étrangers, pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques actions et/ou de taux et/ou de change (uniquement en couverture). Afin d'investir les éventuelles liquidités disponibles, le fonds peut également investir de 0 à 40% de son actif en obligations et/ou titres de créances en direct ou au travers d'OPCVM ou de FIA, dans le respect d'une fourchette de sensibilité de -3 à +10. Le risque de change peut représenter 100% de l'actif.

Autres informations :

- La durée minimale de placement recommandée est 5 ans.
- Ce fonds est un OPC de capitalisation.
- Les demandes de souscription et de rachats de parts sont exécutées de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.
- Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible dans le prospectus).
- La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années. *Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque moyenne-élevée.*

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen-élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPC peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- Risque actions : la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPC.
- Risque de perte de capital : l'OPC n'est pas garantie en capital.
- Risque de surexpositions du fonds lié à l'utilisation des instruments dérivés : la valeur liquidative du fonds peut baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.
- Risque de change : le risque de change peut atteindre 100% de l'actif
- Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des titres de créance peut baisser.
- L'investisseur peut perdre tout ou partie de son capital investi.
- Si le produit n'est pas détenu jusqu'à la période de détention recommandée, le risque peut être nettement plus élevé.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Scénarios de performance

Les scénarios présentés ci-dessous sont des illustrations basées sur les performances du fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur/ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'investissement : 10 000 EUR** **Scénarios**		***Si vous sortez après 1 an***	***Si vous sortez après 5 ans***
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	3 668 EUR	2 831 EUR
	Rendement annuel moyen	-63,32%	-22,31%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	7 519 EUR	5 322 EUR
	Rendement annuel moyen	-24,81%	-11,85%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	10 021 EUR	10 105 EUR
	Rendement annuel moyen	0,21%	0,21%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	13 326 EUR	19 145 EUR
	Rendement annuel moyen	33,26%	13,87%

QUE SE PASSE-T-IL SI UZES GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement : 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	710 EUR	1 950 EUR
Incidence des coûts (*)	7,10%	3,90%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne qui vous vend le produit peut vous facturer (à l'entrée : 4,00 % du montant investi / 400,00 EUR).

Composition des coûts

Ce tableau illustre les divers coûts supportés pour un investissement de 10 000 euros.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée (non acquis à l'OPC)	Jusqu'à 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera du montant réel.	400 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Part R : 2,5%* de la valeur de votre investissement par an.	250 EUR
Coûts de transaction	0,6% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	60 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	15% TTC au-delà d'une performance annuelle positive nette de 6% avec high water mark et une fois les sous-performances des 5 dernières années toutes compensées. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 EUR

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maximas applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

*Les frais courants sont une estimation. Ils peuvent varier d'année en année et ils ne comprennent pas les frais de transactions. Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez-vous référer au prospectus, disponible sur le site internet : www.finuzes.fr

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER CE PRODUIT ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans, cette période de détention est recommandée en ligne avec la stratégie de gestion.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment en effectuant la demande de rachat auprès d'Uzès Gestion, le rachat n'engendre aucun frais.

Les rachats sont exécutés de façon quotidienne selon les modalités décrites ci-dessous.

Le fonds prévoit un mécanisme de plafonnement des rachats ainsi qu'une extension du délai de préavis. Les modalités sont décrites dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation auprès de l'initiateur, vous pouvez le faire gratuitement et de la manière suivante :

Par e-mail à : contact@finuzes.fr / Par courrier postal à : Financière d'Uzès, 13 Rue d'Uzès 75002 Paris

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Le prospectus complet de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Financière d'Uzès-13 rue d'Uzès-75002 Paris ou sur le site internet : www.finuzes.fr.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvrée à Paris (ou le jour de bourse ouvré précédent si c'est un jour de fermeture de la bourse de Paris) avant 12 H auprès du dépositaire : FINANCIERE D'UZES et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du jour de la réception des demandes, soit à cours inconnu. Si le jour est un jour férié légal, la valeur liquidative du FCP est calculée sur les cours de clôture du jour précédent.
- La valeur liquidative est disponible sur le site www.finuzes.fr et au 33 (0) 1 45 08 96 40.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité d'UZES GESTION et de la FINANCIERE D'UZES ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.
- La politique de rémunération est disponible sur le site www.finuzes.fr ainsi qu'en version papier sur demande.